

S A I N T - B E N O I T - D E S O N D E S



BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2023



SOMMAIRE

■ Editorial.....	3
■ Etudes, Acquisitions et Travaux Communaux.....	4
■ Décisions du Conseil Municipal.....	7
■ L'environnement	9
■ Les budgets 2021	12
Le budget communal 2022	13
Les tarifs municipaux	14
■ Les Informations Sociales	15
■ La revue de presse	16
■ La bibliothèque municipale.....	19
■ L'École	20
■ Les associations communales.....	22
Le calendrier des animations 2023	27
■ Les Informations utiles.....	28
Les Artisans, Commerçants & Services médicaux.....	29
■ La communauté d'Agglo	30
Etat Civil	31



Directeur
de la Publication :
Bernadette LETANOUX
Création & Impression :
Imprimerie Nouvelle
02 99 48 01 82



ÉDITO



BERNADETTE LETANOUX

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, la sortie de la Pandémie du covid 19, la sécheresse, la hausse du coût de l'énergie qui a entraîné une hausse des prix et j'en oublie certainement. Autant d'événements qui ont bousculé la vie des citoyens, des collectivités et des entreprises.

Comme je vous le disais dans mon courrier du 22 novembre dernier, la saison touristique a été très positive pour l'hôtellerie, la restauration et les commerces alimentaires. Notre commune a en effet connu une forte fréquentation estivale qui s'est ressentie notamment lors de notre nouveau marché hebdomadaire d'été le mercredi. Dès l'automne nous avons été confronté à la hausse des prix de l'énergie : le surcoût s'est immédiatement répercuté sur le prix d'achat des repas à la cantine et sur le chauffage de certains bâtiments communaux (triplement de la facture).

Si le budget communal 2022 a pu absorber ces dépenses imprévues celui de 2023 devra consolider le financement durable de ces surcoûts.

Le conseil municipal a poursuivi ses missions avec :

- ✕ L'aménagement de la rue des frênes et de la rue des ormes ;
- ✕ Le marché d'été ;
- ✕ La création de la base de canoë-Kayaks ;

- ✕ Le remplacement des derniers candélabres de type «Boule» rue du bord de mer ;

- ✕ Le conventionnement avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour l'acquisition des deux propriétés au 75 et 77 rue du centre en vue d'un projet de construction d'un bâtiment mixte d'espace santé et de logements dans les jardins ;

En 2023 nous espérons voir se concrétiser le projet d'extension du Domaine des Ondes par l'Office Public émeraude habitation (6 à 7 logements). Par ailleurs nous travaillons à la préparation de l'avant-projet de construction de l'espace santé au 75-77 rue du centre. Nous portons également notre attention sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un diagnostic a été réalisé par le service d'énergie partagée de la communauté d'agglomération. Plusieurs bâtiments feront l'objet d'une étude de travaux d'économie d'énergie.

Je remercie toutes celles et ceux qui participent au bien-être de la population. J'y associe les conseillers municipaux, les membres du centre communal d'action sociale, le personnel communal, les enseignantes et les bénévoles associatifs.

Je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2023 en espérant qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite et santé.

Bernadette LETANOUX



ETUDES, ACQUISITIONS ET TRAVAUX COMMUNAUX

CREATION d'un marché d'été

✗ Ce projet a été présenté au conseil municipal le 4 avril 2022. Après une consultation des commerçants locaux, le conseil municipal a décidé de créer un marché les mercredis de 17h à 21h du 15 juin au 15 septembre sur le parking au 6 rue du bord de mer. Le 1^{er} marché a donc eu lieu le 15 juin. Une vingtaine de commerçants ont animé ce marché qui a connu une bonne fréquentation.



AMENAGEMENT de la rue des Frênes et de la rue des Ormes

✗ Ces travaux étaient inscrits sur notre feuille de route en 2020. Il s'agit du plus gros poste des investissements 2022. Le chantier s'est déroulé en deux temps : En premier lieu les effacements des réseaux réalisés en 2021 et début 2022 puis les travaux de modernisation de la chaussée et des trottoirs durant le second semestre 2022. Deux chicanes ont été placées dans la rue des frênes pour améliorer la sécurité des usagers. Les trottoirs ont été agrémentés par des bacs à fleurs.



CREATION DE LA BASE DE CANOE-KAYAKS «Les pagaies du marais» :

✗ Ce projet vous a été présenté en



janvier 2022 dans le bulletin municipal. Seules les communes de St Guinoux et de St Benoît se sont finalement associées pour réaliser cette base nautique qui a été inaugurée le 16 juillet 2022. Un chalet a été construit au 4 rue du bord de mer (à l'arrière du belvédère) et des panneaux d'informations portant sur l'histoire du canal et sur la faune et la flore ont été implantés sur le site. L'exploitation des canoës a été confiée à l'Association Centre de Ressources national de char à voile de Cherruix (Tel.02.99.48.83.01). La participation financière de la commune prévue est de 6 000€.



RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

rue du croissant

✗ Le remplacement des canalisations du réseau d'eau potable dans la rue du croissant a été décidé par le syndicat intercommunal des eaux de beaufort. Ces travaux se sont déroulés durant le second semestre 2022. Ces travaux sont entièrement financés par le syndicat des eaux de beaufort.



ADOPTION DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

rue de l'Île Verte

✗ Cette rue, très étroite, ne permet pas aux véhicules de se croiser. C'est pourquoi une section de cette rue est désormais en sens unique. Parallèlement le stationnement a été réglementé dans la rue du chemin afin de faciliter le passage des véhicules.



ETUDES, ACQUISITIONS ET TRAVAUX COMMUNAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

remplacement des derniers candélabres de type "Boule" dans la rue du Bord de mer.

✗ Les candélabres «boule» font l'objet d'un programme de remplacement initié par la charte de l'éclairage public adoptée par le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine. En effet ces candélabres «boule», ont un faible rendement et sont une source de pollution lumineuse. En 2022 ce sont 15 nouveaux candélabres de type «lanterne» qui ont été posés du numéro 6 au numéro 30 de la rue du bord de mer. Un nouveau programme de remplacement des candélabres est en préparation dans la rue du centre. Par ailleurs la commune a supprimé l'éclairage permanent de nuit dans la zone centre-bourg depuis le mois d'août 2021 et l'extinction des lampadaires a été ramené de 23h00 à 22h30. Le coût résiduel de ces nouveaux lampadaires subventionnés à 68% par le Syndicat département d'énergie d'Ille et vilaine est de 7 500€.



RENFORCEMENT DE LA DIGUE DU CAMPING

✗ Tous les deux ans environ la commune lancent des travaux de réparation de la digue au droit du camping municipal. Ces travaux sont justifiés par un affaissement de l'enrochement provoqué par l'infiltration des eaux lors des grandes marées. Avec l'autorisation du service des affaires maritimes, l'entreprise Jan de Cherrueix a donc procédé à l'apport et la mise en place de 400 tonnes de

blocs de pierre. Le coût de cette opération s'élève à 10776€



La saison touristique a été un bon cru. Après deux années de restrictions sanitaires les campeurs ont été nombreux à prendre la route des vacances. Notre camping municipal et les deux autres campings privés, l'Île verte et Le village insolite, ont connu une forte fréquentation. Les estivants ont pu apprécier la beauté de notre littoral durant cette saison estivale avec une météo favorable. Les traditionnelles animations sur le camping ont permis de nourrir des échanges et de transmettre quelques bribes de notre folklore local.



TRAVAUX DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU RISQUE DE SUBMERSION MARINE de trois logements locatifs

✗ Trois des huit logements locatifs appartenant au centre communal

d'action sociale sont situés en zone rouge du PPRSM (Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine). Ces logements de plein pied doivent être pourvus d'une zone refuge. Un diagnostic a été réalisé par la société Riscrisis et un dossier de demande de subvention a été adressé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50% pour le diagnostic et 80% pour les travaux.



TRAVAUX DE RENOVATION de l'enduit du Belvédère

✗ Cet ancien moulin transformé en œuvre d'art contemporain nécessitait quelques travaux de ravalement. La réfection d'une partie de l'enduit a été réalisée par l'entreprise FLEURAL pour le prix de 3 837€.



OPERATION

«La mer commence ici»

✗ Une campagne de sensibilisation à la qualité des eaux pluviales rejetées en mer a été menée par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol (SAGE et CLE). Des macarons, fournis gratuitement par le dit syndicat, ont été posés en mars 2022 sur différents emplacements du réseau d'eaux pluviales de la commune et notamment près des

ETUDES, ACQUISITIONS ET TRAVAUX COMMUNAUX

avaloirs et grilles d'eaux pluviales devant la mairie, sur la place du centre, près des commerces, à la salle polyvalente, à l'école.



ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

✗ Le conseil municipal assure l'entretien et la maintenance de la voirie, des terrains et des bâtiments communaux ainsi que le renouvellement du matériel. A ce titre diverses dépenses ont été réalisées :



Achat de bacs à fleurs devant la mairie et sur la place du centre (4 470€)



Rénovation d'une partie du revêtement mural dans la bibliothèque et réalisation d'une dalle béton à l'entrée (5 234€)

Acquisition de matériel d'illumination (515€)

Acquisition d'une élagueuse (299€)

Acquisition d'une table enfants pour l'aire de jeux (750€)

Acquisition de jeux de société pour la garderie scolaire (200€)

Acquisition de matériel pour la cantine (250€)

Acquisition d'un logiciel de gestion des livres à la bibliothèque en commun avec les communes de La Fresnais, La Gouesnière et Hirel (2 887€)

COMMUNICATION INSTANTANÉE DE LA MAIRIE SUR LES SMARTPHONES



✗ L'application «MyCityPocket» a été remplacée en novembre 2022 par l'application «PanneauPocket». L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis votre ordinateur :

(www.App.panneaupocket.com).

ETUDES ET TRAVAUX EN PROJET

Pose d'une passerelle dans le prolongement de la voie verte au niveau des ponts routiers du canal ou du bief Jean

✗ Ce projet de passerelle vous a déjà été présenté dans le dernier bulletin de février 2022. La passerelle est maintenant entreposée sur le parking de la salle polyvalente. La communauté d'agglomération est chargée d'en assurer la pose. Elle doit toutefois obtenir les autorisations de la D.R.E.A.L, des Dignes et marais et de l'A.B.F.

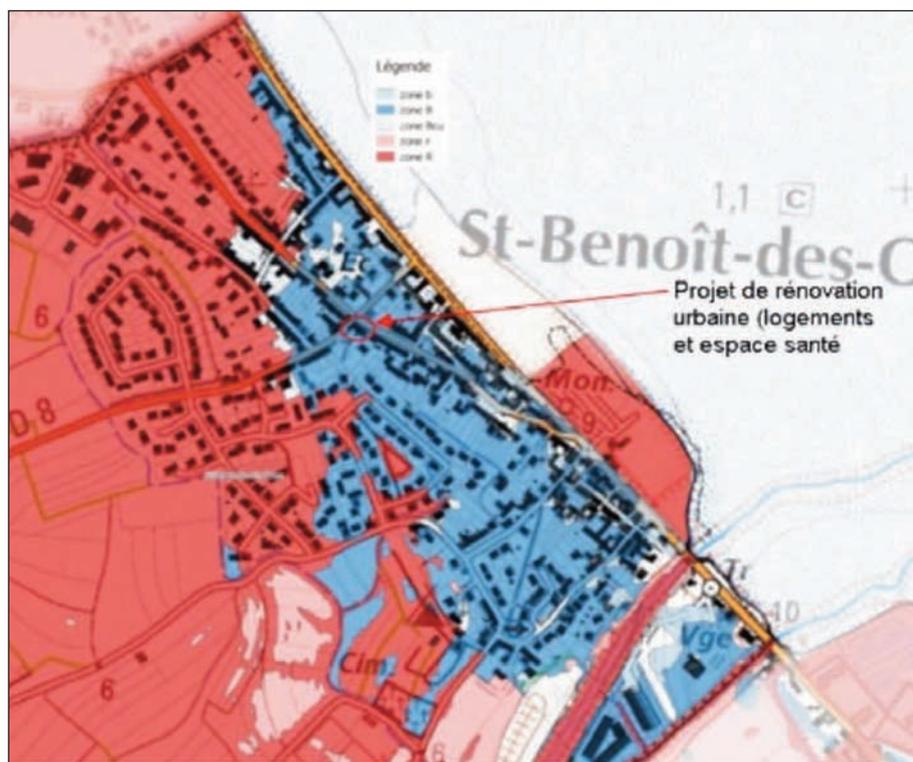


RENOVATION URBAINE - 75 et 77 rue du centre pour la création de logements, d'un espace santé et d'un cheminement piétonnier

✗ Une convention a été passée entre l'Etablissement Public Foncier et la commune pour la maîtrise foncière des biens. A ce jour la propriété du 75 rue du centre a déjà été acquise par l'E.P.F. Une table ronde de l'habitat a eu lieu le 26 juillet 2022 en présence des opérateurs publics HLM qui doivent déposer des avant-projets chiffrés. Selon les résultats de l'étude de faisabilité et la définition du projet, le conseil municipal pourra choisir le porteur de l'opération immobilière.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022



URBANISATION DE LA PARTIE RESTANTE

du domaine des Ondes

✗ L'Office Public HLM «Emeraude Habitation» est propriétaire d'un ter-

rain (2 500m²), cédé par la commune. Il est prévu d'y construire 6 à 7 logements supplémentaires rue de la Duchesse-Anne. Une demande de permis de construire devrait être déposée par l'opérateur en 2023.



Les comptes rendus du conseil municipal sont publiés sur le site internet de la commune www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr ; rubriques «Municipalité» et «compte rendu CM»

✗ Vos conseillers municipaux

Bernadette LETANOUX, maire ; Yves RUELLAN, adjoint ; Brigitte NICOLAS, adjointe, Roseline CAUGANT, adjointe, Patrice GINGAT, adjoint ; Sophie BARILLE, Stéphane PRULHIÈRE, Sébastien SALIOU, Fabien ALIX, Armel DENIS, Betty CADOT, Patricia CARET, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Nadège LESSIRARD

✗ SÉANCE DU 28 FÉVRIER

- Choix de l'Atelier Faye chargé de l'étude de faisabilité de l'opération de rénovation urbaine aux 75 et 77 rue du centre ;
- Avis favorable au nouveau nom de la communauté d'agglomération «Grand Saint Malo» et à la mise à jour des compétences (deux Abstentions) ;
- Demande au Receveur Municipal de régularisation de la régie d'avance pour l'achat de petit matériel ;
- Adoption du nouveau plan de circulation rue de l'Île verte et de l'interdiction aux véhicules de plus de 5.5 tonnes dans la rue du centre ;
- Avis favorable au projet de création d'une base de canoë-kayaks sur le canal au 4 rue du bord de mer.

✗ SÉANCE DU 4 AVRIL

- Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2021 ;
- Vote des subventions communales 2022
- Adoption du programme des travaux et des acquisitions 2022 ;
- Vote des impôts locaux 2022 augmentés de 0.50% ;
- Adoption de l'état annuel 2021 des indemnités versées aux élus ;
- Modification des tarifs de location de la salle polyvalente le week-end ;

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

- Adhésion au service de la communauté d'agglomération de conseil en énergie partagée proposant l'élaboration d'un programme de travaux en lien avec les économies d'énergie dans les bâtiments communaux ;
- Avis favorable à la création d'un marché d'été sur le parking au 6 rue du bord de mer et lancement d'une consultation des commerçants sédentaires communaux ;
- Demande de subvention près du Département pour l'étude de faisabilité du projet de rénovation urbaine rue du centre ;
- Vote des budgets 2022 : Budget principal, Budget du camping et du loissement des ondes.

✗ SÉANCE DU 26 AVRIL

- Adoption de la convention de partenariat du réseau des bibliothèques du marais blanc (La Fresnais, La Gouesnière, Hirel, St Benoît) et demande de subvention près de la DRAC ;
- Renouvellement de la convention d'objectifs de la bibliothèque avec le Département d'Ille et vilaine ;
- Mise à jour de la composition des commissions municipales ;
- Adoption de l'avenant à la convention de reversement des taxes foncières des bâtiments situés sur les zones intercommunales créées par la communauté d'agglomération.

✗ SÉANCE DU 23 MAI

- Adoption de la convention opérationnelle avec l'établissement public foncier de Bretagne pour la maîtrise foncière du projet de rénovation urbaine rue du centre ;
- Décision de créer le marché estival du 15 juin au 15 septembre de 17h à 21h au 6 rue du bord de mer et Adoption du règlement du marché ;
- Choix de publication des actes administratifs de la commune par affichage à la mairie ;
- Accord pour l'organisation du vide-grenier de l'APESB dans les rues du centre et des verdières en raison du refus de l'Etat d'utiliser le terrain de la grève.



✗ SÉANCE DU 13 JUILLET

- Validation de la convention d'entente intercommunale avec la commune de Saint-Guinoux pour la création de la base nautique du canal et le choix du prestataire ;
- Reconduction des emplois contractuels de droit public pour l'entretien des locaux et les services de cantine et garderie scolaires ;
- Choix des scénarios d'aménagement pour la construction d'un bâtiment destiné à la réalisation d'un espace santé et la création de logements aux 75-77 rue du centre ;
- Adoption de la convention mise à disposition payante du terrain de football ;
- Reconduction des droits d'occupation du trottoir par les commerces.

✗ SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE

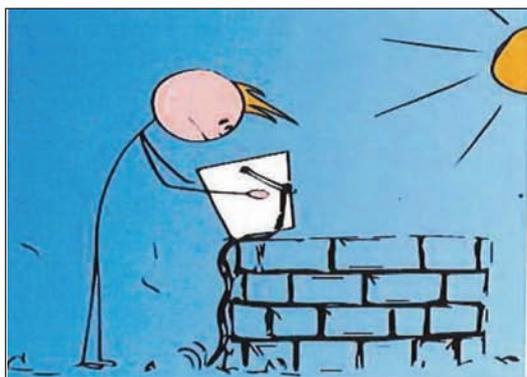
- Fixation du montant de la participation communale de St Guinoux aux frais d'inauguration de la base nautique du 16/07/2022 (634€) ;
- Extension de la période payante sur l'aire de camping-cars jusqu'au 7 novembre 2022 en raison de la Route du Rhum ;

- Souscription d'un contrat avec la société Panneau Pocket en remplacement de celui avec la société My city Pocket pour la diffusion de messages sur les smartphones (390€/an) ;
- Création d'un second emploi de secrétaire de mairie en vue de pourvoir au départ en retraite du secrétaire actuel et seulement jusqu'au départ de ce dernier ;
- Renouvellement de l'adhésion au groupement de commande permanent de la communauté d'agglomération.

✗ SÉANCE DU 9 NOVEMBRE

- Adoption de la convention territoriale globale (projet social du territoire) proposée par la Caisse d'Allocations Familiales à la Communauté d'Agglomération, aux 18 communes et aux SIVU d'animation jeunesse ;
- Vote d'une subvention pour le versement aux familles des primes pour la fréquentation des centre-aérés ;
- Renouvellement de deux emplois saisonniers au camping municipal en 2023 ;
- Adoption du projet d'effacement des réseaux électrique et téléphonique rue de l'île verte et demande de subvention au SDE.

LES EAUX DE BEAUFORT



Les Eaux de Beaufort
www.eaux-beaufort.fr

Suite aux événements climatiques de cet été, si vous souhaitez recevoir tous types d'alertes (sécheresse, travaux...) par mail ou téléphone, nous vous invitons à vérifier et / ou renseigner vos coordonnées sur

www.service.eau.veolia.fr



Vous pouvez aussi contacter le 09 69 323 529. Ce numéro est également accessible pour toutes les urgences techniques

24h/24 et 7jours/7.



ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES



ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES
ET MARAIS DE DOL

Afin de répondre aux obligations qui incombent à l'Asa, des travaux ont été entrepris en 2022 pour sécuriser et fiabiliser le système de gestion des ouvrages du marais de Dol de Bretagne.

✕ Concrètement c'est un budget d'environ 140 000 euros qui a été octroyé pour le remplacement de sondes plus sensibles et plus fiables sur les 7 automates des portes à la mer (4 au Vivier-Sur-Mer et 3 à St-Benoît-des-Ondes). Aussi, le système de communication analogique étant amené à disparaître très prochainement, nous avons opté pour la 3G et la 4G. L'inauguration de la mise en service a été faite le 24 juin 2022. Ces missions sont rendues possibles grâce aux taxes versées par les propriétaires du marais. En effet

chaque propriétaire doit payer en fonction de la taille de son terrain et de la valeur locative de son bien immobilier présent dans le marais. Pour rappel, l'ASA des Dignes et Marais est en charge de l'entretien de 350 km de canaux et de 17 km de Digue (Digue de la Duchesse Anne) répartis sur 12 000 hectares et 22 communes

qui composent l'enclave. Pour toutes informations, nous sommes joignables les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 au 02.99.48.36.33 ou par mel à diguesetmarais.dol@wanadoo.fr. Toute l'équipe des Dignes et Marais est heureuse de pouvoir vous adresser, Une belle année 2023.



LES ACTUALITÉS DU SAGE

DES BASSINS CÔTIERS DE LA RÉGION DE DOL DE BRETAGNE



DES PANNEAUX PÉDAGOGIQUES pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) oeuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire. Les travaux qu'il réalise ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.

✕ Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le SBCDol a réalisé 4 panneaux pédagogiques afin d'expliquer les **travaux de restauration de cours d'eau et des milieux** aquatiques effectués sur 3 sites.

Installés le long de sentiers de randonnée, ces panneaux ont aussi vocation à informer/sensibiliser le public sur les fonctionnalités des sites retrouvés et à développer une conscience collective **autour des enjeux de l'eau.**

✕ 2 panneaux sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne sur la restauration du Guyoult et de son affluent le Pic Oiseau,

✕ 1 panneau proche de la déviation sud-est à Dol-de-Bretagne sur la restauration du Guyoult et la remise en fond de vallée du Tertre Bintin,

✕ 1 panneau dans la Forêt du Mesnil au Tronchet sur le reméandrage du Meleuc.

Selon les sites, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière allant de 50% à 80% (avec le soutien de France Relance), le Département d'Ille-et-Vilaine de 30% et le SBCDol de 20%.



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr

Suivez notre actualité sur Facebook

SÉCHERESSE :

gardons les bons gestes !

Malgré les dernières pluies, chacun est appelé à rester vigilant pour économiser l'eau. Pour éviter une pénurie d'eau, voici quelques recommandations pour réduire vos consommations :

✕ **Lutter contre les fuites** : elles représentent 20% de la consommation d'un foyer

Surveiller sa consommation et entretenir sa robinetterie (changer régulièrement les joints, acheter du matériel robuste).

✕ **Éviter le gaspillage**

Ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver plusieurs litres d'eau).

Préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche.

Éviter le lavage des voitures à grandes eaux, un lavage représente 200 litres d'eau environ.

Préférer les lavages à haute pression, plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

✕ **Réutiliser l'eau**

L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.

En période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvues d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes.

✕ **Dans le jardin**

Un binage équivaut à deux arrosages.

Le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.

Arroser tard le soir car l'évaporation sera réduite.

Utiliser des techniques économes comme le goutte-à-goutte, des tuyaux suintants ou des systèmes d'arrosage programmés.

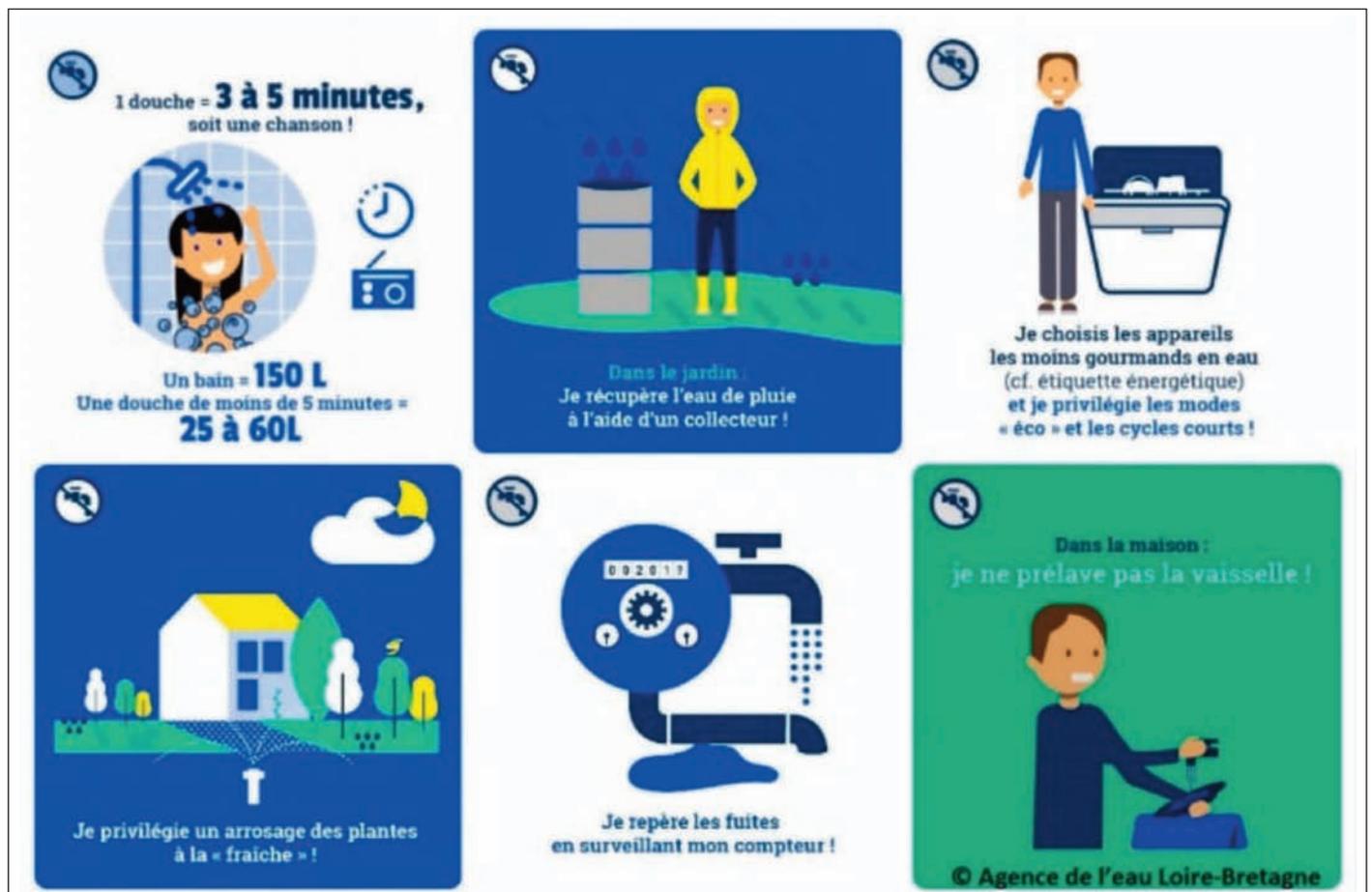
Recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.

Tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents.

Faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine non de petits arrosages quotidiens.

Pour suivre l'évolution de la situation

Pour connaître en temps réel les mesures de restriction ou d'interdiction applicables dans votre commune et en fonction de la ressource utilisée et des usages : <http://sigthema35.alwaysdata.net>



LE BUDGET COMMUNAL

Comptes administratifs 2021

Commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	CREDITS OUVERTS	MANDATS EMIS
Charges à caractère général	187 653,00 €	148 026,63 €
Charges du personnel	358 950,00 €	321 100,26 €
Autres charges de gestion courante	110 050,00 €	96 706,33 €
Atténuation de produits	5 100 €	583,94 €
Charges financières	12 000 €	10 403,34 €
Charges exceptionnelles	2 000 €	517,50 €
Dépenses imprévues	4 500 €	- €
Virement à la section d'investissement	133 793,72 €	- €
Opération d'ordre	45 597,12 €	43 597,12 €
TOTAL	857 643,84 €	620 935,12 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	CREDITS INSCRITS	TITRES EMIS
Produits des services	82 400,00 €	88 869,72 €
Impôts et taxes	390 000,00 €	418 866,00 €
Dotations, subventions et participation	220 300,00 €	213 883,85 €
Autres produits de gestion courante	4 000,00 €	5 394,60 €
Atténuation de charges	600,00 €	1 460,48 €
Opération d'ordre		- €
Produits exceptionnels		735,93 €
Excédent antérieur reporté	160 343,84 €	160 343,84 €
TOTAL	857 643,84 €	889 554,42 €

BALANCE DES RESULTATS

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTE À RÉALISER
Dépenses 620 935,12 €	151 385,23 €	94 718,00 €
Recettes 889 554,42 €	218 626,58 €	400,00 €

RESULTATS (y compris les restes à réaliser)

Excédent net sur fonctionnement 268 619,30 € Déficit net sur investissement 27 076,65 € Excédent net global 241 542,65 €

CAMPING - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	CREDITS OUVERTS	MANDATS EMIS
Charges à caractère général	41 150,00 €	40 477,20 €
Charges du personnel	31 000,00 €	27 968,46 €
Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	0,63 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €	155,52 €
Prélèvement pour investissement	33 277,39 €	- €
TOTAL	117 927,39 €	68 601,81 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	70 000,00 €	104 983,84 €
Impôts et taxes	2 000,00 €	2 347,18 €
Excédent reporté	45 927,39 €	45 927,39 €
TOTAL	117 927,39 €	153 258,41 €

BALANCE DES RESULTATS

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 68 601,81 €	30 072,45 €
Recettes 153 258,41 €	61 528,62 €

RESULTATS (y compris les restes à réaliser)

Excédent net sur fonctionnement 84 656,60 € Excédent net sur investissement 31 456,17 € Excédent net global 116 112,77 €

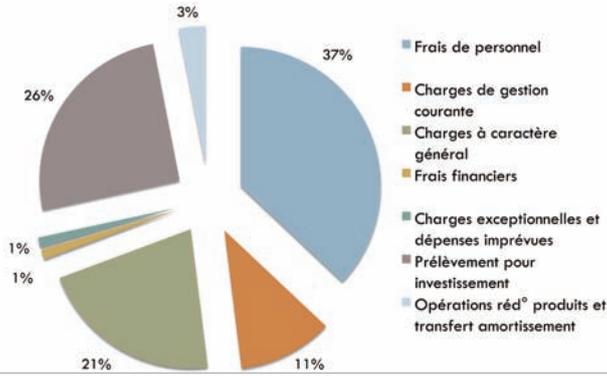
LE BUDGET COMMUNAL

LES BUDGETS 2022 ✕ Ces budgets contiennent les prévisions de recettes et de dépenses votées au mois de juin par le conseil municipal pour l'année 2022, dans la limite des crédits inscrits le maire a pu engager des dépenses et percevoir les recettes

votées par le conseil municipal. Les budgets sont à la fois des documents d'autorisation et de prévision. En cours d'année des décisions modificatives votées par le conseil municipal ont permis de rectifier le budget sous réserve de respecter l'équilibre budgétaire.

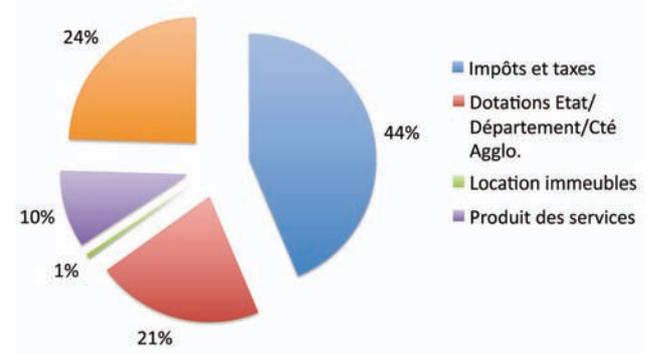
Les dépenses de fonctionnement

■ 1/COMMUNE 984 645,65 €

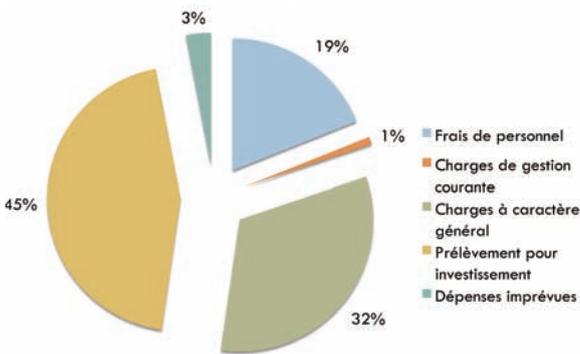


Les recettes de fonctionnement

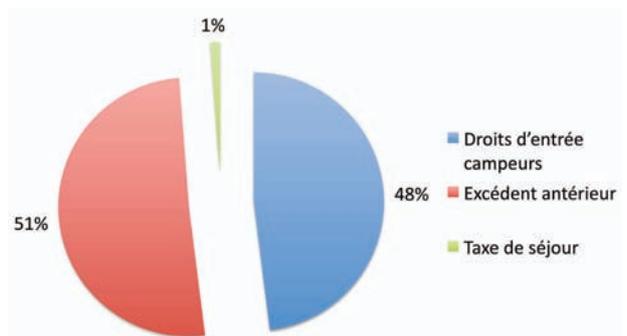
■ 1/COMMUNE 984 645,65 €



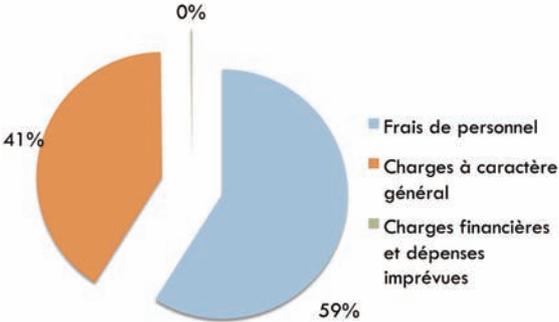
■ 2/CAMPING 166 656,60 €



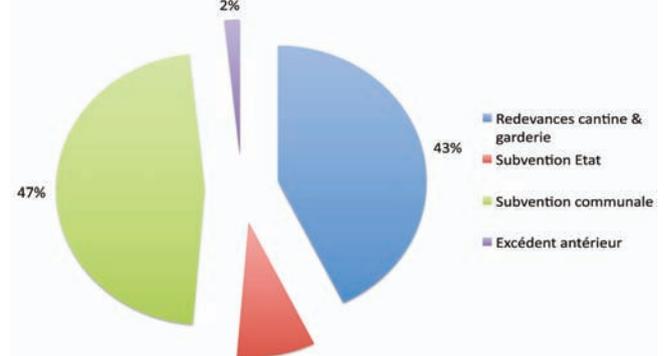
■ 2/CAMPING 166 656,60 €



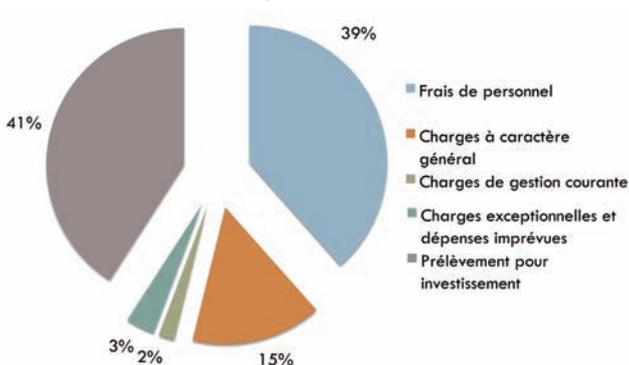
■ 3/CANTINE/GARDERIE 58 500,00 €



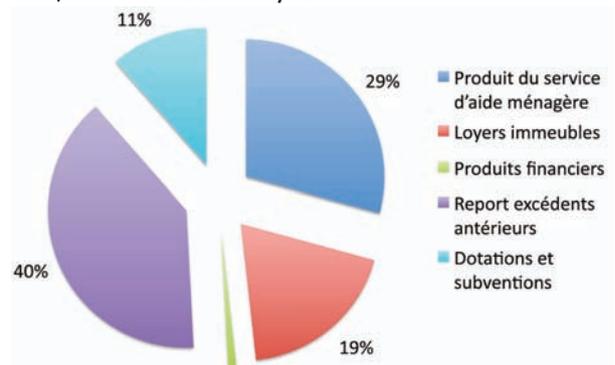
■ 3/CANTINE/GARDERIE 58 500 €



■ 4/C.C.A.S. 221 231,42 €



■ 4/C.C.A.S. 221 131,42 €



LES TARIFS MUNICIPAUX

Repas cantine	selon le quotient familial : 1 € ; 2,80 € ou 3,35 €			
Garderie scolaire	Matin			2,40 €
	Soir			2,55 €
	Matin et soir			3,80 €
Photocopie (A4 noir et blanc) 0,20 €			
Photocopie (A4 couleur) 0,30 €			
Télécopie par page expédiée 0,50 €			
Télécopie par page reçue 0,20 €			
Prêt mobilier chaise, table	(caution).			100,00 €
Concessions cimetières (30 ans)	2 m ²			195,00 €
Acquéreur Pont-Benoît (30 ans)	2 m ²			258,00 €
COLUMBARIUM	CASE	CASE	CAVURNE	CAVURNE
		Acquéreurs Pont-Benoît		Acquéreurs Pont-Benoît
10 ans	447 €	582 €	384 €	492 €
20 ans	888 €	1 158 €	762 €	978 €
LOCATION DES SALLES				
Maison des Loisirs : Bénédictins	87 €/jour 117 €/2 jours			
Hors commune	122 €/jour 174 €/2 jours			
Salle polyvalente	GRANDE SALLE	Bénédictins	Hors commune	Associations communales
Cuisine	Période			
AVEC	WE et JF : vend. 12 h- dim. 17 h	900 €	900 €	NON
	Journée : 9 h - 4 h (J+1)	708 €	708 €	1 ^{ère} et 2 ^{ème} du 01/10 AU 31/03
	Hors WE et J.F. : lundi à jeudi			104 € Puis tarif «Bénédictins»
	Journée 9 h - 4 h (J+1)	322 €	520 €	1 ^{ère} et 2 ^{ème} : 52 € Puis tarif «Bénédictins»
SANS	WE et JF : vend. 12 h- dim. 17 h	520 €	843 €	NON
	Journée : 9 h - 4 h (J+1)	322 €	520 €	1 ^{ère} et 2 ^{ème} du 01/10 AU 31/03
	Hors WE et J.F. : lundi à jeudi			52 € Puis tarif «Bénédictins»
	Journée 9 h - 4 h (J+1)	198 €	322 €	1 ^{ère} et 2 ^{ème} du 01/10 AU 31/03
				31 € Puis tarif «Bénédictins»
Aire camping-cars	du 1 ^{er} /5 au 1 ^{er} /10	Stationnement 8 € - Service eau ou électricité 3 €		

Ces tarifs seront révisés en mars 2023.

✗ IMPÔTS LOCAUX EN 2022 - REPARTITION ENTRE LA COMMUNE, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION et LE DEPARTEMENT des impôts collectés près des propriétaires fonciers et des entreprises sur le territoire de la commune de Saint-Benoît-des-Ondes

La commune ne perçoit plus que deux impôts locaux payés par les propriétaires fonciers et dont elle fixe les taux, à savoir, la **taxe sur le foncier bâti** et la **taxe sur foncier non-bâti**. La suppression de la taxe d'habitation a été compensée par un transfert à la commune de la part départementale de la taxe foncière, soit un taux supplémentaire de 19.90 ajouté à la taxe foncière communale en 2021 : 16.59 + 19.90 = 36.49%. L'extinction de la taxe d'habitation est prévue en 2023 sauf pour les résidences secondaires et les logements vacants. Deux autres collectivités locales (la communauté d'agglomération et Le Département) figurent également sur vos feuilles d'impôts locaux. En effet la communauté d'agglomération perçoit intégralement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que la taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et une taxe additionnelle sur le foncier bâti et non bâti (financement du budget général de la communauté d'agglomération). Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des différents impôts locaux et de la part perçue sur le territoire de Saint Benoît

	COMMUNE		COMMUNAUTE D'AGGLO		DEPARTEMENT	
	taux	montant	taux	montant	taux	montant
Taxe Foncière /Bâti	36.67 (+0.50%)	285 186,00 €	2.60 (+30%)	20 170 €		
Taxe Foncière /Non Bâti	51.48 (+0.50%)	8 730.00€	2.51 (+30%)	426.00 €		
Taxe Additionnelle au foncier non bâti (TAFNB)			26.42	328 €		
Autres impôts locaux :						
G.E.M.A.P.I sur habitation/Bâti/non bâti/CFE			0.297 à 0.471	3 807 €		
Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères (TEOM)			11.40	93 855 €		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			25.95 (+2.25%)	14 869 €		
(Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)				11 952 €		10 599 €
TOTAL		293 916 €		145 407 €		10 599 €

des ondes par la commune, la communauté d'agglomération et le Département en 2022. Si vous recherchez d'autres informations sur le budget, la dette ou les impôts locaux à Saint Benoît des Ondes vous pouvez consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr

LES INFORMATIONS SOCIALES

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Benoit des Ondes ou CCAS

✗ **Le C.C.A.S gère et administre un service d'aide et d'accompagnement à domicile :** Ce service, agréé par l'Etat, intervient directement près des personnes âgées en perte d'autonomie. Il est financé, selon le cas, par les participations du Département, des caisses de retraite, des mutuelles et des bénéficiaires. Les services proposés concernent : Les activités domestiques avec l'entretien du logement, du linge, les courses, la préparation des repas ; L'accompagnement social avec l'aide aux démarches administratives, le maintien du lien social ; Les actes essentiels de la vie quotidienne avec l'aide à la toilette, aux repas. En 2022 le nombre de bénéficiaires est stable et le total des heures réalisées par les cinq agents sociaux est de 4 000h. Les aides à domicile intervenantes sont : M^{ME} Michèle GUCHET, M^{ME} Emilie ROMPILLON, M^{ME} Sylvie GINGAT, M^{ME} Cathy LE GUERN, Magalie DESCLOS.

Pour plus de renseignements adressez-vous à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le CCAS assure la préparation des dossiers de demande de prise en charge près des caisses de retraite, des mutuelles ou du Département.

✗ **Le CCAS est propriétaire de huit logements locatifs sociaux :** Ces logements sont attribués en priorité à des personnes et des familles relevant du dispositif d'accès aux logements sociaux. Le CCAS assure le suivi des contrats de location et procède à l'entretien des biens. Les demandeurs de logement peuvent déposer leur dossier en mairie. Cette année le logement situé au 33 rue du centre a été rénové et remis en location au 1^{er} octobre. Par ailleurs les trois logements de plain-pied situés rue des tilleuls ont fait l'objet de travaux de mise en sécurité avec la création d'une zone-refuge imposée par le PPRSM.

✗ **Le CCAS, en accord avec l'assistante sociale, étudie les demandes d'aides alimentaires et ouvre l'accès à l'épicerie solidaire**



de cancale par la distribution de bons de nourriture ou la validation de l'accès à l'épicerie solidaire de Cancale. Les demandeurs sont invités à contacter le CDAS de St Jouan-des-Guérets au 02.22.93.66.00.

✗ **Le CCAS propose la mise à disposition gratuite d'un terrain dans le bourg à usage de jardin :** Si vous êtes intéressés par des activités de jardinage et que vous manquez d'espace vous pouvez vous adresser à la mairie.

✗ **Le CCAS organise un repas annuel en faveur des aînés âgés de 70 ans et plus :** Le dernier repas a eu lieu le 4 décembre 2022. Il était animé par le cabaret Micro chant. 64 participants ont profité de cet après-midi festif dans la joie et la bonne humeur. Ce repas est offert aux personnes domiciliées dans la commune et âgées de 70 ans et plus. Des accompagnateurs peuvent également y participer à titre payant. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au mois de novembre.

Le don du sang

Le don de sang est essentiel à la vie, c'est un acte généreux et citoyen dont notre société a besoin. Particulièrement en ce moment car les stocks sont bas et les besoins nombreux.

Les collectes réalisées par l' Etablissement Français du Sang sur notre territoire sont :

✗ **à Cancale :** 16 janvier, 17 juillet, 22 août, 25 octobre salle Cancaven

✗ **à La Fresnais :** 25 mai et 10 août à l' Atelier du Marais si les travaux ne sont pas finis dans la salle des fêtes

Pour se rendre dans le lieu de la collecte, il suffit de prendre rendez-vous, même à la dernière minute sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou l'appli Don de sang. Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, ne présenter aucun symptôme grippal et se munir d'un justificatif d'identité.

Saint-Benoît-des-Ondes

Marie-Joseph Jamois a fêté ses 100 ans en présence de sa famille et la maire

Marie-Joseph Jamois est né le 5 février 1922 à Saint-Benoît des Ondes voilà tout juste cent ans.

Il tiendra l'épicerie du bourg avec son épouse, assurant aussi durant de longues années les tournées avec son camion dans les hameaux éloignés. Il pratique le piano et devient l'organiste de l'église pendant plus de 60 ans, ne refermant ses claviers qu'à 97 ans. Il compose d'ailleurs une chanson en l'honneur de son pays natal, sur l'air de la Paimpolaise. « *J'aime Saint-Benoît, mon pays, où sont mes parents et amis, j'aime aussi cette vue si belle, de Cancale au Mont Saint-Michel.* »

Son autre passion est la peinture. Sa maison où il habite toujours est décorée de nombre de ses tableaux. Toujours bon pied, bon œil, il a ainsi reçu la visite de ses cinq enfants, quinze petits-enfants, dix-huit arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière



La maire Bernadette Letanou s'est jointe aux nombreux descendants de Marie-Joseph Jamois pour honorer le centenaire.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

petits-enfants venus lui souhaiter son anniversaire.

« **Bien sûr, Saint-Benoît a beaucoup changé, mais il fait toujours aussi bon vivre dans notre village** »,

déclare-t-il, une petite coupe de champagne à la main. De nombreux cadeaux lui ont été offerts dont son portrait entièrement réalisé à partir de photos de sa famille nombreuse.

Saint-Benoît-des-Ondes

Inauguration d'une base nautique dans le marais



La base nautique inaugurée samedi est destinée à devenir une « école de la nature ».

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Samedi, Pascal Simon, maire de Saint-Guinoux et Bernadette Letanou, maire de la commune, ont inauguré Les pagaies de la Baie, « première base nautique rétro-littorale du pays malouin », sur le canal des Allemands, près de l'aire de camping-cars du Belvédère.

Ce fossé antichar a été creusé en 1942. Il était destiné à défendre la forteresse Festung de Saint-Malo, et réaliser la jonction de la Manche et la Rance, entre Saint-Benoît et Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine. Jamais terminé, il sert depuis de bief (collecteur d'eau) pour transporter l'eau du marais de Dol vers la mer. « Cet équipement, s'il vise le grand public, est

surtout destiné à devenir une école de la nature pour les enfants afin de découvrir le patrimoine méconnu et la richesse de la biodiversité du Marais blanc », explique Benoît Biton, de Chars en Baie, en charge de la structure.

Un chalet pour le matériel, des pontons et des panneaux explicatifs sur l'histoire des lieux ont été installés. Le parcours possible en canoë, en kayak ou en paddle comporte actuellement deux tronçons. La liaison entre Saint-Guinoux et Saint-Benoît (5,3 km) devrait être totalement opérationnelle dès 2023.

Contact : tél. 02 99 48 83 01

Saint-Benoît-des-Ondes

Distribution des colis de Noël aux aînés bénédictins



Des membres du centre communal d'action sociale, aidés par Bernadette Letanou (3^e à droite), maire et présidente du CCAS, et Brigitte Nicolas (3^e à gauche), vice-présidente du CCAS, ont distribué les colis.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a distribué les colis de Noël aux aînés de la commune âgés d'au moins 70 ans, hospitalisés ou placés dans des établissements, ainsi qu'aux aînés âgés d'au moins 90 ans, à domicile.

En présence de Bernadette Letanou,

maire, vingt et un colis ont été offerts par le CCAS et distribués par les membres du conseil d'administration. Brigitte Nicolas, vice-présidente du CCAS, souligne : « **Il est important de garder ce lien social avec les personnes âgées afin de leur dire qu'on ne les oublie pas.** »



Le fruit du travail des enfants a permis de décorer les sapins disposés dans le bourg.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans ce contexte de crise énergétique, la commune a décidé de réduire les décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année. Elles seront uniquement disposées sur la mairie et sur le moulin.

Toutefois, en cette période de fête, la commune a souhaité que « le bourg ait une allure festive. Nous avons décidé de faire participer les enfants de l'école », explique Roseline Gaugant, adjointe aux animations.

Ainsi, les élus ont mis en place un atelier pour les élèves de l'école afin de réaliser des décorations à base de cartons de récupération et de papier cadeau.

Leurs créations ont permis de décorer les sapins disposés dans le bourg.

Cet atelier s'est tenu le mercredi, à la bibliothèque communale. Une douzaine d'enfants étaient présents au rendez-vous.

Saint-Benoît-des-Ondes

Une soixantaine de Bénédictins au pique-nique



Les participants ont pu chanter avec Karine Moni et Stéphane Le Pin, qui assuraient l'animation musicale de cette journée.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le traditionnel pique-nique bénédictin, proposé par la commune, s'est tenu dimanche, dès 11 h 30. Une soixantaine de personnes a participé au rendez-vous, à la salle polyvalente.

Chacun a apporté son pique-nique et la commune a offert l'apéritif. Karine Moni et Stéphane Le Pin y ont assuré l'animation musicale avec des répertoires pour toute la famille.

Les participants ont aussi pu découvrir de grands jeux en bois.

Pour Roseline Gaugant, adjointe en charge des animations, de la culture et des sports : « La municipalité est satisfaite que les Bénédictins aient répondu massivement présent à l'invitation après deux années d'interruption à cause du Covid. »

SAINT-BENOIT

VŒUX 2023 : une Maison de santé en projet

Il a été question de cette Maison de santé lors de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes en présence d'un public composé de nombreux habitants de la commune et de plusieurs élus de Saint-Malo Agglo.

La cérémonie des vœux a été l'occasion pour la maire, Bernadette Letanoux, de faire part

de la création d'une Maison de santé dans la rue du centre. Rien de tel pour faire plaisir à la population bénédictine même si son ouverture n'est pas pour tout de suite.

Et pour cause : il s'agit d'abord de la construire sur l'un ou l'autre des deux terrains nouvellement acquis par la municipalité qui, de même, compte y créer des logements.

Lesquels seront d'ailleurs les bienvenus à Saint-Benoît où, en effet, la construction de nouvelles habitations est contrainte par le plan de prévention des risques de submersion marine.

Résultat : « La démographie locale baisse, faute de renouvellement de la population à Saint-Benoît qui, autre problème, compte de nombreuses résidences secondaires », c'est-à-dire inoccupées une bonne partie de l'année.

Un tel déséquilibre en matière d'habitat est déploré par le maire qui, à ce titre, souhaiterait voir la loi y remédier, histoire aussi d'assurer le maintien d'un effectif scolaire que seul peut permettre l'installation de familles avec enfants à Saint-Benoît.

Enfin, le maire a évoqué quelques-uns des travaux qui y sont prévus cette année : l'entretien de la voirie, la



Le maire Bernadette Letanoux a remercié aussi les élus et agents municipaux pour leur travail au service du public.

pose d'une passerelle cycliste et piétonne sur le bief Jean, l'installation dans le bourg d'une borne de recharge pour voitures électriques, la mise en place d'un nouveau ralentisseur dans la rue de la baie, l'amélioration de l'éclairage public et, panneaux solaires à l'appui, la rénovation énergétique des certains bâtiments communaux.



Un nombreux public était présent à la cérémonie des vœux.

Saint-Benoît-des-OndesOuest-France
Vendredi 4 février 2022**Les élèves à la découverte de la Route du Rhum**

Trois classes de l'école du Bord de mer ont été voir le Trophée de la Route du Rhum et l'exposition proposée à la mairie. Ici, la classe de CM1- CM2 et Guylaine Leforestier, leur enseignante.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le trophée de la Route du Rhum fait escale à la mairie jusqu'au 13 février. Il est accompagné d'une exposition liée à cette grande aventure sportive et humaine. Pour l'occasion, à tour de rôle, les classes de grande section-CP, de CE1- CE2 et de CM1-CM2 de l'école bénédictine, s'y sont rendues pour voir le Trophée et en savoir plus sur la Route du Rhum.

Devant une grande carte, les élèves ont notamment visualisé le parcours des vainqueurs de chaque édition de la Route du Rhum. Ils ont également mis à profit les compétences acquises à l'école, comme la latitude et la longitude, les parallèles et les méridiens ou en localisant l'océan Atlantique, Saint-Malo (le départ) et Pointe-à-Pitre (l'arrivée).

Les élèves de CM ont constaté les avancées techniques des bateaux entre la première édition (1978) et la dernière. « Les bateaux ont évolué », note l'un d'eux. En effet, Mike Birch, vainqueur de la première édition, avait réalisé la course en 23 jours.

Quant à Francis Joyon, vainqueur de l'édition 2018, il l'avait effectuée en sept jours.

Guylaine Leforestier, leur enseignante, a attiré leur attention sur le fait que Florence Arthaud a été l'unique femme victorieuse de la Route du Rhum.

Saint-Benoît-des-Ondes**Le feu d'artifice a enchanté le public**

Le feu d'artifice bénédictin a été lancé mercredi.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Mercredi, tous les éléments étaient au rendez-vous pour que la soirée soit agréable.

Avec une météo des plus clémentes et des températures radoucies pour la soirée, nombreux sont ceux qui sont venus profiter du marché

d'été pour y pique-niquer et assister au feu d'artifice organisé par la commune, sur la grève.

À l'issue de ce moment familial, les spectateurs étaient élogieux sur la qualité de ce spectacle pyrotechnique.

SAINT-BENOÎT-DES-ONDES**CAMPING Traditionnelle
visite municipale**

La maire Bernadette Letannoux a présenté la commune aux campeurs.

La semaine dernière, les vacanciers du camping municipal ont eu le plaisir de rencontrer la municipalité de Saint-Benoît-des-Ondes sur le site. La Mairie organisait en leur honneur, en début de soirée, une réunion conviviale qui a donné lieu à une prestation chorégraphique de la part du club de danse de Saint-Benoît. L'occasion d'une agréable animation pour les

campeurs qui, verre de l'amitié à l'appui, ont pu faire connaissance avec les représentants de la commune selon une tradition annuelle. La maire, Bernadette Letannoux, a profité de l'occasion pour présenter la commune. À noter que le camping affiche complet actuellement, preuve d'un afflux important de touristes dans la région.

Saint-Benoît-des-Ondes**La Randonnée de Pâques a fait son retour**

Une cinquantaine de jeunes Bénédictins et leur famille ont participé à la traditionnelle randonnée de Pâques. Ici, à la Rabine.

La Randonnée de Pâques est une institution bénédictine qui se tient chaque lundi de Pâques depuis une vingtaine d'années. La crise sanitaire avait contraint la mairie à l'annuler deux années de suite.

Lundi, le soleil était au rendez-vous pour le grand retour de ce rendez-vous. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'une cinquantaine de jeunes Bénédictins, accompagnés de leur famille et d'élus, sont partis à la

recherche d'œufs de Pâques savamment dissimulés.

Le parcours a emmené les participants dans différents lieux de la commune comme la Rabine, le long du Dick (l'un des biez de la commune) ou le belvédère des Ondes.

Cette randonnée, dont le point de départ était la mairie, s'est terminée à la salle polyvalente avec une tombola et un apéritif offert par la mairie.

LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis fin 2022, votre bibliothèque fait partie du Réseau des Bibliothèques du Marais Blanc :

✕ **4 Bibliothèques** : Hirel, La Gouesnière, La Fresnais et Saint-Benoît-des-Ondes

3 bibliothécaires et plus d'une vingtaine de bibliothécaires bénévoles pour vous accueillir

des livres, des magazines, des Cd, des DVD, des jeux, des ressources numériques (films, presse, formation...)

1 seule carte pour emprunter dans toutes les bibliothèques : que vous soyez inscrit à Hirel, La Gouesnière, La Fresnais ou Saint-Benoît-des-Ondes, vous pourrez emprunter des documents dans les 3 autres bibliothèques

1 inscription gratuite pour tout le monde

des bibliothèques ouvertes à tous

1 site internet www.bibliotheques-dumaraisblanc.fr pour : consulter le catalogue, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre compte lecteur ; consulter les informations pratiques et suivre l'actualité des bibliothèques

✕ **Votre Bibliothèque est ouverte** : le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Vous serez accueillis et conseillés par Valérie Jeannin, bibliothécaire professionnelle, et Annick Daniel, Annick Lacroix, Christine Lévesque, Johanne Prulhière et Mathieu Jeannin, bénévoles. Et si d'ailleurs vous souhaitez intégrer l'équipe, vous êtes bienvenu ! La Bibliothèque, ce sont aussi des animations !

✕ **Des animations ponctuelles**

racontage d'histoires et de contes, expositions et ateliers durant les vacances scolaires

✕ **L'accueil des classes de l'École du Bord de mer** une à deux fois par mois pour un racontage d'histoires et l'emprunt de livres.

✕ **La boîte à livres**



Dans une ancienne cabine téléphonique devant la bibliothèque, vous trouverez des livres et revues que vous pouvez prendre, lire, faire lire, ramener et déposer, pourquoi pas, d'autres documents que vous aimeriez faire découvrir, partager. Cette boîte à livres est en libre accès 7j/7 et 24h/24 !

✕ **Informations pratiques :**

Bibliothèque municipale

53 rue du Bord de mer

Tél. : 02 99 58 76 59

Mail :

bibliothequesaintbenoit35@orange.fr



A L'ÉCOLE DU BORD DE MER

Le jeudi 1^{er} septembre 2022, petits et grands ont repris le chemin de l'école.

Cette année, ce sont 85 élèves, répartis sur 4 classes, qui fréquentent l'école publique du bord de mer.

32 élèves en TPS/PS/MS avec Dominique Danjou, Nathalie Petit et Isabelle Roger.
11 élèves en GS/CP avec Coralie Le Menez, Estelle Loiseau (lundi) et Isabelle Roger.
22 élèves en CE1/CE2 avec Caroline Formosa.
20 élèves en CM1/CM2 avec Guylaine Leforestier.

✕ Depuis la rentrée

de septembre, l'école profite du recrutement d'un service civique. Ce poste est assuré par Margaux Louis qui contribue au bon fonctionnement de l'école et apporte son aide dans les différentes classes.

✕ Lors des élections de parents d'élèves,

6 parents ont été élus : M. Louis Rémi, M. Ségard Patrick, Mme Sauvée Emilie, M. Bilap Um David, Mme De Graaf Aglaé et Mme Closais Servanne. Ils assisteront donc aux 3 conseils d'école en tant que représentants des parents d'élèves.

✕ Durant l'année 2022, différents projets et activités ont été mis en place,

Projet Ciné jeune « Sous une autre apparence » et « Le rêve de Galiléo ». Des projections de films sont programmées sur l'année scolaire et des temps d'animation sont ensuite proposés aux élèves de maternelle, cycle 2 et cycle 3 afin de développer l'éducation à l'image.



Prix des Incorruptibles. Tous les élèves de l'école participent à ce concours littéraire national. Chaque enfant doit lire une sélection de livres et un vote est ensuite organisé.

Echange avec la bibliothèque. Les élèves profitent de séance de « racontage » avec Valérie et empruntent des livres à la bibliothèque.

Séances de piscine pour les classes de GS/CP/CE1 et CE2.

La fête des 100 jours : le jeudi 7 avril, nous avons célébré les 100 jours de classe. Les élèves ont participé à différents ateliers sur le thème de la nature et du jardin: réalisation de plantations, peinture de la cabane, aménagement d'un espace avec des palettes et des bottes dans la cour de l'école.

Visite de la maison de la baie au Vieux sur mer pour les PS/MS.



Sortie au Haras du Buot pour les GS/CP /CE1/CE2. (balade sur la plage, séance de voltige, activité autour du cheval.)



Séances de voile à Cancale, durant 3 jours pour les élèves de CM1/CM2.



La fête de l'école a eu lieu le vendredi 24 juin à la salle polyvalente. Un repas a également été proposé à la fin du spectacle.

Soirée hamburger organisée par l'Association de Parents d'Elèves.

Projet «Nettoyons la nature» En septembre 2022, les élèves se sont rendus sur la commune afin de collecter les déchets jetés dans la nature.

Suivi de la course de la Route du Rhum et rencontre avec deux skippers : Thibault Vauchel-Camus et Luke Berry.

Visite de l'exposition «Energy Observer» à Saint-Malo.

Cross organisé par le collège de Cancale avec la participation des élèves de CM1 et CM2, le vendredi 14 octobre.

Initiation au jeu d'échecs pour les élèves de CM

✕ **Le vendredi 9 décembre**, parents et enfants ont assisté à la salle polyvalente de Saint-Benoît des Ondes, à un **spectacle offert par l'Amicale Laïque**. Le Père-Noël a remis à chacun un petit cadeau pour patienter jusqu'au 25 décembre.

✕ Nous en profitons pour remercier la municipalité, l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque qui contribuent par leur soutien et leurs subventions à améliorer la vie scolaire de vos enfants et nous permettent d'effectuer toutes ces sorties et activités.

✕ Grâce aux différentes manifestations organisées (tombola, braderie, défilé d'Halloween, loto, vente de gâteaux, de citrouilles, de chocolats et de sapins, marché de Noël), **3500 euros** ont été versés à l'école par l'Association de Parents d'Elèves et **3000 euros** par l'Amicale Laïque.

OPERATION VENTE DE BULBES ET PLANTS DE FLEURS

Faites fleurir vos jardins : l'école organise une vente de fleurs afin de récolter de l'argent pour financer les sorties scolaires des quatre classes. Les bénéfices pour l'école sont de 30% sur le montant total des ventes réalisées. Vous pouvez venir chercher un catalogue à la mairie ou à l'école. Les bons de commande devront être transmis avant le mardi 28 février. La livraison est prévue deux semaines plus tard. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 99 58 77 86.

L'équipe enseignante



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

AMICALE LAÏQUE	Présidente : M ^{me} Aglaé DE GRAAF	4, rue du croissant	06 12 61 46 88
A.C.P.G. - C.A.T.M.	Président : M. Yves RUELLAN	7, impasse de la chapelle	02 99 58 72 38
A.C.C.A. (Chasseurs)	Président : M. Fabien ALIX	11, impasse du canal	06 07 79 41 68
A.P.E.S.B. (Enfants Bénédictins)	Président : M. Patrice GINGAT	7, chemin des dis	06 10 21 00 72
A CHACUN SON RYTHME	Présidente : M ^{me} Laurence MICHEL-COREAU	24, rue de la valeur	02 99 58 61 98
ST-BENOIT FITNESS CLUB	Présidente : M ^{me} Françoise CHASSERAY	22, rue de l'Île Verte	02 99 58 63 01
SPORT SANTÉ DE LA BAIE	Président : M. Raoul CHAPPE	34, rue de la valeur	07 81 60 40 30
DEFENSE BÉNÉDICTINE ADB	Président : M ^{me} Monique BART-BENOIT	12, rue de la Badiolais	02 99 58 65 22
AR CHACH DIWAL	Président : M. Marc MOREL	47, rue du centre	06 63 16 50 23

*Toutes les associations ont été invitées à produire un article sur leurs activités.
Vous trouverez ci-après ceux qui nous ont été remis.*

Subventions versées en 2022 aux Associations Communales

■ A CHACUN SON RYTHME	402 €
■ UNION SPORTIVE DE LA BAIE (football)	833 €
■ ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	1 007 €
■ COOPÉRATIVE SCOLAIRE (voyages)	2 067 €
■ AMICALE LAÏQUE (école)	1 007 €
■ A.C.C.A. (chasseurs)	256 €
■ CLUB DE GYMNASTIQUE FITNESS CLUB	402 €
■ A.C.P.G. - C.A.T.M.	300 €
■ SPORT SANTÉ DE LA BAIE	250 €

Autres bénéficiaires

■ AMICALE LAÏQUE CANCALE (activités sportives enfants)	850 €
■ CENTRES AÉRÉS ET ÉCOLE DE MUSIQUE	414 €
■ SNSM (Sauvetage en mer station Cancale)	149 €
■ MISSION LOCALE JEUNES	640 €
■ DONNEURS DE SANG	60 €
■ DDEN (Éducation Nationale)	20 €
■ UNICEF (Aide aux ukrainiens)	1 000 €

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

L'AMICALE LAÏQUE

✗ Après 2 années perturbées à cause la crise sanitaire, l'Amicale Laïque est heureuse d'avoir pu reprendre une partie de ses manifestations.

Sur l'année scolaire 2021-2022 ont donc pu se dérouler les 2 braderies les P'tites Bouilles automne et printemps, un loto de Noël, la tombola de l'école, ainsi que 2 ventes de chocolats, une pour Noël, et une pour Pâques. Lors de l'assemblée générale du 7 octobre 2022, Madame Aglaé De Graaf a pris la présidence du bureau dont une partie a été renouvelé.

3 000€ ont pu être remis à l'école de Saint-Benoit des Ondes. Pour l'année scolaire 2022-2023, ont déjà pu avoir lieu la braderie les p'tites bouilles d'automne, le défilé d'halloween avec une vente de citrouilles, une vente de chocolats pour les fêtes et le spectacle de Noël suivi cette année d'un marché de Noël. Sont à venir :

- ✗ Soirée dansante le 04/02/2023
- ✗ Braderie Les P'tites Bouilles le 02/04/2023



- ✗ Tombola de l'école
- ✗ Braderie les P'tites bouilles le 08/10/2023

✗ Spectacle de Noël le 08/12/2023

L'association reprend aussi la vente de gâteaux tous les quinze jours les vendredis à la sortie de l'école à partir de Janvier 2023. Celle-ci était auparavant organisée par l'APESB. Pour ce qui est de la fête du mois de Juillet dans la grève rien n'est encore décidé à ce jour, les contraintes imposées par Natura 2000 nous poussant à faire évoluer la fête telle que nous l'avons connue.

La présidente : Aglaé De Graaf, 4 rue du croissant, Saint-Benoit des Ondes, 06 12 61 46 88

Le bureau : Geoffrey Maréchal (président adjoint), Fanny Marzin (trésorière), Yannick Daniel (trésorier adjoint), Anne-Lise Flament (secrétaire), Sabrina Poggi (secrétaire adjointe), Manuela Chevalier (responsable web / organisatrice)

ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE ET CITOYENS DE LA PAIX

✗ Après deux années de restrictions sanitaires nos activités ont pu reprendre leur déroulement normal, à savoir :

- ✗ La traditionnelle cérémonie de la fête de la victoire 39-45 célébrée le 8 mai ;
- ✗ La commémoration du 11 novembre en mémoire des morts, mutilés, blessés et traumatisés de la grande guerre de 14-18 avec la participation de la fanfare Saint Maurice ;
- ✗ La cérémonie du 5 décembre en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Notre section a été endeuillée par la disparation de Mr Paul Letanoux . En 2023, vous pouvez déjà prendre date pour les traditionnelles cérémonies des 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre

qui sont ouvertes à toutes et à tous, pour partager un moment convivial d'échanges inter-générationnels.

Le bureau

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

A C C A (CHASSEURS)

✗ **Après ces sombres années de Covid nos activités ont pu reprendre à commencer par un vide-grenier sur le terrain de camping municipal au mois de mai.**

Notre association reste active et les adhérents motivés. C'est toujours dans le respect de la réglementation et des directives de la Fédération des Chasseurs que l'Association Communale de Chasse Agréée Bénédicte poursuit ses activités. D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de notre prochain vide grenier du mois des 27



et 28 mai 2023. A toutes et à tous j'adresse mes meilleurs vœux de bonne santé pour

cette nouvelle année.

Le président, Fabien Alix

A CHACUN SON RYTHME.

✗ **Année 2022 : Nous voilà reparti pour un tour...**

L'Assemblée générale a eu lieu le 31 octobre 2022. Le bilan moral est bon avec une reprise des courses en compétition, une bonne participation aux événements caritatifs, et les sorties en groupe le dimanche matin. Nous avons fait des dons en cette fin d'année 2022 en participant aux courses caritatives organisées pour Octobre Rose, pour la lutte contre la mucoviscidose, contre la maladie de Charcot et pour le Téléthon. La course de St Benoit a eu lieu le dimanche 17 avril 2022 avec 200 participants. Nous avons participé au "Trail en Guirec" le 29 mai 2022 : 25kms de trail sur la côte de granit rose avec un superbe temps. L'Association poursuit son activité avec un groupe d'adhérents fidèles et quelques nouveaux arrivants motivés.

✗ **Même un léger entraînement protège des maladies** : la jeunesse éternelle, la prévention des maladies, de la santé et de l'indépendance. Il existe beaucoup d'arguments en faveur de la course de pied même si ce sport essuie quelques critiques quand on le considère seulement comme un acte technique de contrôle de risque et non plus comme le simple plaisir de bou-



ger. Ceux qui dépensent beaucoup d'énergie et bougent énormément ont moins de risques de contracter des maladies courantes. Le Plaisir de courir, c'est ce qui motive les adhérents de "A Chacun son Rythme", et la convivialité lors de nos sorties et événements.

✗ **Pour 2023 :**

Nous voilà prêts et motivés

Nous projetons une sortie en groupe au Marathon de Chinon "1^{ère} édition" pour participer au semi-marathon. Nos RDV restent le dimanche à 9h Parking du presbytère pour sortie running, et les mardi et jeudi soir 18h15, entraînements à l'extérieur (mercredi soir en décembre et janvier). La course de St Benoit aura lieu le

dimanche 23 avril 2023 à 9h30 rue du centre pour les 10 km habituels. Nous comptons toujours sur nos partenaires et nos bénévoles que nous remercions par avance, pour continuer à faire de cet événement apprécié des coureurs une réussite, pour faire vivre notre commune et bien la représenter.

Nous souhaitons à tous les Bénédicteins et à tous nos adhérents une bonne et heureuse année 2023, et une bonne santé : que la forme soit avec vous !

Contact pour tous renseignements :

Laurence COREAU Présidente
09 71 41 74 55/ Pascal BENOIST
Secrétaire 02 56 27 01 11

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

LE FITNESS-CLUB

✗ **Le Fitness-Club vous souhaite une belle année sportive 2023 !**

Comme l'an passé nous vous accueillons le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes de St Benoît au 3bis rue du bord de mer. Même si les mesures sa-

nitaires et la distanciation sociale ont été allégées, l'espace que nous procure l'utilisation de cette salle spacieuse reste très confortable. David Montois et Romane nous proposent différents exercices de renforcement musculaire et nous font travailler les cuisses, les abdos, les fessiers. Nous renforçons également les bras avec

les élastiques. David et Romane nous proposent quelques séances de pilâtes ou de stretching suivant les cours ! Rejoignez-nous. Très bonne ambiance garantie. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente : M^{me} Françoise Chasserau au 02.99.58.63.01.

SPORT SANTÉ LA BAIE

✗ **L'association propose la pratique d'activités physiques et sportives sans idée de compétition, afin de valoriser la préservation du capital santé des pratiquants. La convivialité par la pratique de ces activités est essentielle.**

✗ **MARCHE NORDIQUE** «allure modérée». Le mardi après-midi. Rendez-vous parking face à la mairie, de 14h à 16h15

✗ **TENNIS DE TABLE** Le mercredi matin à la salle polyvalente. De 9h30 à 11h30

✗ **ACTIVITÉS DANSÉES**

Le mercredi après-midi à la salle polyvalente. De 14h30 à 17h

✗ **GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN**

Le vendredi matin à la salle polyvalente. De 9h25 à 10h25

Renseignements : 07 81 60 40 30
sportsante.la.baie@gmail.com



CORSAIRES MALOINS

Musi-théâtre

✗ **L'association propose des ateliers de formation au théâtre et à la comédie musicale à tous à partir de 14 ans (50 €/an) et réalise des spectacles de comédies.**

La prochaine représentation aura lieu à

La Salle polyvalente
de Saint-Benoit-des-ondes
3 bis rue du bord de mer
le 5 mars 2023 à 16h00
(tarifs 8€/5€ et gratuit - 6 ans)
Avec «Les folies de Molière»
Contact : 06.82.01.26.82
mel.musi-theatre35@gmail.com

Représentations 2023

MEUS-THÉÂTRE DES CORSAIRES MALOINS

LES FOLIES MOLIERE
ANNE KOUR HIRAKO

collaboration musicale
Adrien Benquiter

corsaires-theatre.com

Creation 2022

Dimanche 5 mars - 16h
Saint-Benoit des Ondes

Dimanche 12 mars - 17h
Miniac Morvan

Samedi 25 mars - 20h30
Saint Lunaire

Tarifs : 8€ / 5€ - gratuit < 6 ans

Contact : 06 82 01 26 82
musi-theatre35@gmail.com



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ADB

Association de Défense pour la Sauvegarde des intérêts économiques, sociaux et environnementaux de Saint-Benoit-des-Ondes

✕ Le but de notre association depuis 2015 est principalement de parvenir à une révision du PPRSM, en application sur notre territoire depuis août 2021, et dont le contenu est à votre disposition sur notre site, afin de réduire ou éliminer le fardeau financier imposé sur certains propriétaires de biens immobiliers, en autres.

Nous considérons depuis le début, que l'application sans discernement du scénario dramatique de la tempête Xynthia de 2010 ne prend pas en compte les spécificités de notre territoire. Loin de se crisper sur une posture de refus et de contestation, nous demandons que la politique de

prévention et ses prescriptions soient justes et adaptées à la réalité du risque de submersion venue de la mer ou d'inondation venue de la terre. Nous avons pu nous réunir en AG (le 25 mars 2022) et en AGE (le 14 octobre 2022) et n'avons pu que constater : ✕ qu'aucune avancée côté administrations concernant les expertises, études sur la Digue de la Duchesse Anne, la sédimentation, ne nous ont été transmises, bien qu'à priori, elles soient terminées. Nous sommes dans l'attente des résultats et des décisions devant leur faire suite ; ✕ que nos adhérents bénédicins (250 en 2015) se font malheureusement rares et ne semblent plus être inquiets ni motivés par toutes ces conséquences ;

Pour ces raisons, avec un conseil réduit, mais sans baisser les bras, nous allons mettre l'association ADB en sommeil, tout en continuant à veiller sur les évolutions des expertises, initiatives, articles de presse, projets et travaux concernant le PPRSM, et plus globalement les risques littoraux, ainsi que sur d'autres évolutions

de diverses natures qui pourraient avoir des conséquences pour les habitants de Saint-Benoit-des-Ondes, pour se faire, nous demandons à tous de nous signaler ces projets par

Mail : collectif.benedictin@orange.fr,

site web : <https://pprsm-adb-35114.com>

Et nous lançons un appel à de nouveaux bénévoles pour étayer notre conseil, quelques membres fondateurs de l'association, nous ayant quittés pour d'autres cieux. Les liens très importants avec la Mairie de Saint-Benoit, ainsi qu'avec d'autres administrations ou organismes comme la DDTM 35 et le CEREMA et des chercheurs universitaires spécialisés sur ces questions aggravées par le dérèglement climatique seront favorisés afin de recueillir toute information pertinente à l'association. Les adhérents de l'ADB, comme toute autre personne qui se connecte sur son site web seront ainsi informés. Tous les membres du conseil vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

APESB

L'année 2022 a été marquée par la reprise de nos activités et notamment de notre vide grenier du mois d'août.

✕ Pour la première fois ce vide grenier a eu lieu dans les rues du centre et des verdières en raison du refus de la Sous-Préfecture d'utiliser le terrain de la grève en bord de mer.

Malgré les contraintes nouvelles, le résultat a été positif. Cette année nous renouvelerons donc ce vide-grenier qui aura lieu le 6 août. Nous rappelons que les bénéfices de nos animations sont affectés aux activités en faveur des enfants de St Benoît telles que les sorties scolaires, les achats de livres, les renouvellements

d'abonnements et autres activités diverses. La vente et la distribution de sapins de Noël, qui connaissent un vif succès, seront également renouvelées en décembre 2023.

En 2023, nous vous donnons donc rendez-vous pour :

la soirée Hamburger du 4 juillet ;
le vide grenier du 6 août ;
la distribution de sapins début décembre.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter votre contribution à l'amélioration du bien-être des enfants.

Le président, Patrice GINGAT,

06.10.21.00.72

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

AR CHACH DIWAL (Les chiens du guet)

X est une association à vocation non lucrative attachée à faire partager à tous ses membres une même passion et à les encourager à participer aux événements organisés par le Club ou d'autres Clubs à vocation similaire. Notre passion c'est la moto et le partage de valeurs communes à des activités qui nous réunissent : lutte contre le harcèlement scolaire, organisations de sorties à moto, participation à toutes activités conformes à l'esprit qui anime le Club : fraternité, entraide, esprit d'équipe, convivialité. Donner une image publique positive des possesseurs de motocyclettes. Le Club met en œuvre les moyens nécessaire à l'atteinte des objectifs. Il propose, aux membres désireux d'intervenir lors des tables rondes, une information réalisée par des professionnels



compétents sur le harcèlement scolaire
Notre Projet pour 2023 : Saint Benoit des Ondes étant sur un territoire où règnent bon nombre de chevaux (pas méca-

niques), Ar Chach Diwal souhaiterait organiser sur le ban de la commune, une journée country ouverte à tous.

LE CALENDRIER DES ANIMATIONS 2023

4	février	Repas de l'Amicale Laïque sur le thème du carnaval salle polyvalente
5	mars	Théâtre "les folies de Molière" par la compagnie des corsaires malouins
18/19	mars	Théâtre par la compagnie Farce bleue
2	avril	Braderie "Baby-brad" à la salle polyvalente -Amicale Laïque
10	avril	Randonnée de Pâques - Chasse aux œufs
23	avril	Le circuit des records - Course à pied - A Chacun son rythme
6	mai	Soirée repas à la salle polyvalente - Sport Santé de la Baie
8	mai	Commémoration de la Fête de la victoire
27-28	mai	Vide grenier sur le camping municipal - ACCA -Chasseurs
		Marché d'été du 14 juin au 30 août
Juin		Pique-Nique Bénédictin
4	juillet	Soirée hamburger à l'école - APESB
Juillet		Folklore du monde
6	août	Vide grenier - APESB - Feu d'artifice (sous réserve de l'autorisation préfectorale)
24	septembre	Trail de la côte d'émeraude St Benoît -St malo 45 km - St Malo Sports Loisirs
8	octobre	Braderie "Baby-Brad" à la salle polyvalente - Amicale Laïque
23	octobre	Halloween - Amicale laïque
11	novembre	Commémoration Armistice 1918 Photo des Classes 3
3	décembre	Repas des aînés - CCAS
5	décembre	Cérémonie hommage aux combattants d'Afrique du Nord
10	décembre	Marché de Noël à la salle polyvalente - Amicale Laïque

SERVICES LOCAUX

- ✗ **Bibliothèque municipale** 53 rue du bord de mer 02.99.58.76.59. Ouverture mercredi 10h/12h et 16h/18h, vendredi 16h/18h et samedi 10h/12h.
- ✗ **Point poste** L'Ecume – 3 rue du Centre 02.99.58.63.42.
- ✗ **Ecole publique du bord de mer** Rue du Bas Champs – 02.99.58.77.86.
- ✗ **Aire de camping-car** 4 rue du bord de mer – De janvier à novembre. Tarif 8€/24h du 1^{er} mai au 31 octobre. Tarif permanent borne de service (eau ou électricité) 3€/service - Fermée en décembre.
- ✗ **Bus – Réseau MAT.** Arrêt Saint-Benoît Centre (Face à la Mairie) – Lignes 14 (La Fresnais/Gares de Saint-Malo) et 15 (Cancalle/Aquamalo).
- ✗ **Maison France services de Cancale** Espace Joseph-Pichot – Passage Belle Brise – 02.99.89.61.37 – france.services@stmallo-agglomeration.fr
- ✗ **Cartes d'identité et passeports** Pour trouver des rendez-vous : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>
- ✗ **Presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes** 9 rue de la gare – 02.99.89.10.38
- ✗ **Pays Malouin** 02.99.40.27.00 Correspondant Jean-François TEXIER 06.38.78.00.58 jeanfrancois.texier@wanadoo.fr
- ✗ **Ouest-France** 02.99.40.65.65

- Correspondante Julie GUNTZ
06.87.16.36.54 – julieguntz@gmail.com
- ✗ **Trésorerie publique** 18 place Toullier 35120 Dol de Bretagne – 02.99.48.01.79 sgc.dol@dgfip.finances.gouv.fr. Accueil sans rendez-vous 9h/12h du lundi au vendredi et de 14h/16h le lundi et le jeudi.
 - ✗ **Urbanisme** : dépôt sur le Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme GNAU <https://gnau7.operis.fr/sma/gnau/?Ref=saintbenoitdesondes/#/>
 - ✗ **Service des eaux** Véolia eau Saint-Malo 08.10.75.32.31 – 08.01.90.49.04
 - ✗ **SACPA Chenil Service** 02.99.60.92.22
 - ✗ **ENEDIS dépannage** 09.72.67.50.35
 - ✗ **FGDON** Lutte contre les frelons asiatiques – 02.99.23.57.91
 - ✗ **Conciliateur de justice** M. Philippe CARDINEAU 06.68.53.16.31
 - ✗ **CDAS du Pays Malouin** Saint-Jouan-des-Guérets 02.22.93.66.00 Permanences en mairie les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois sur rendez-vous

PERMANENCES

- ✗ **Maire et Adjoints** Sur rendez-vous
- ✗ **Assistance sociale** Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois 9h/11h30 – 02.22.93.66.00

COLLECTE

- ✗ **Ordures ménagères** le jeudi. Recyclables un mardi sur deux. Verre – Containers rue de Marais - Z.A. Les Dis, salle polyvalente et déchetterie route de Saint-Méloir. Pour obtenir un container, s'adresser à Saint-Malo agglomération – 0800.801.06. Rangement des poubelles après la collecte sous 24h sous peine d'amende.

SERVICES DIVERS

- ✗ **Divagation des chiens interdite.** Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public et les propriétaires doivent ramasser les déjections. Un chien en divagation peut causer des préjudices sur la voie et les espaces publics ainsi que chez des particuliers.
- ✗ **Pêche aux coques et aux palourdes** interdite sur la zone de Cancale au Bief de Saint-Benoît - zone 1 - en juillet, août et septembre 2023 par arrêté préfectoral. Voir plan ci-dessous.
- ✗ **RECENSEMENT CITOYEN** Obligatoire et à faire dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans. Jusqu'à 18 ans, une attestation de recensement est nécessaire pour s'inscrire aux examens nationaux (bac, permis de conduire, BEP...). Pour vous faire recenser, présentez vous en Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

✗ MAIRIE

19 rue du bord de mer
02.99.58.77.06 -
saint-benoit-des-ondes.mairie@wanadoo.fr.
Ouverture au public de
8h30 à 12h du lundi au
vendredi

Site internet :
www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr
Panneau Pocket Saint-Benoît-des-Ondes

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la Mer et au Littoral du Pays de Saint Malo

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

Coquillages	Taille minimale	Quota de capture
Bivalves fouisseurs		
Coque	2,7 cm	300 (= 3 kg)
Palourde	4 cm	150 (= 3 kg)
Palourde japonaise	3,5 cm	150 (= 3 kg)
Praire	4,3 cm	100 (= 3 kg)
Vénus	2,8 cm	100 (= 3 kg)
Bivalves non fouisseurs		
Huitre creuse	5 cm	5 Douzaines (= 5 kg)
Huitre plate	6 cm	5 Douzaines (= 5 kg)
Moule	4 cm	300 (= 3 kg)

Carte topographique scan 25 IGN 121507 - 2009

COQUES ET PALOURDES FERMETURES DE PÊCHE :

- coefficient inférieur ou égal à 50
- interdite la nuit
- 1 zone fermée sur les 3 zones (voir calendrier)

COQUES ET PALOURDES CALENDRIER 2023 :

Janv-fév-mars :
Fermeture zone 2

Avr-mai-juin :
Fermeture zone 3

Juil-Août-sept :
Fermeture zone 1

Oct - nov - déc :
Fermeture zone 2

PÊCHE À PIED DE LOISIR consommation personnelle VENTE INTERDITE

Outils autorisés pour la pêche des coquillages :

- Couteau à main 20cm maximum
- Couteau à palourdes
- Trident de 10 cm maximum d'ouverture et de dents de longueur 5cm maximum
- Râteau non grillagé largeur maximum de 35cm et dents 10 cm maximum

MESURE DES TAILLES

Respectez le travail des professionnels : ne pêchez pas à moins de 15 mètres des concessions conchylicoles
Circulation et stationnement des véhicules à moteur interdits sur le domaine public maritime (L.321-9 Code Environnement)
Vous êtes dans un site Natura 2000 : respectez les lieux, ne vous approchez pas des espèces protégées

Informations données sous réserve d'un classement sanitaire satisfaisant lors des jours de pêche
Informations complémentaires : Délégation Mer et Littoral - 02 90 57 40 20

Artisans

- X COIFFEUSE A DOMICILE**
ROUXEL Léonie 16 rue de Blanc Essay
06 62 74 91 55
- X PROTHÉSISTE ONGULAIRE**
COCO BULLE
82 rue du Bord de Mer 07 62 69 92 22
- LA POSIENNE**
8F, rue des Verdières.....06 10 92 30 73
- X ATELIER DE COUTURE**
DE GRAAF Aglaé "Faargedá"
4, rue du croissant06 12 61 46 88
- X COUVREURS**
CAILLEBOTTE Loïc
26, rue des Verdières....02 99 58 72 39
- X RÉNOVATION HABITAT - DUMORTIER**
.....09 83 89 91 83
.....06 60 54 82 52
- X MENUISIERS**
BLS AMÉNAGEMENT
11, Les Mielles..... 07 88 21 68 98
- SCI DE LAHAYE**
35, rue de la Badiolais 06 16 49 87 83
- CHAUFAUX Didier**
32, rue de la valeur..... 09 64 31 83 01
- LEMONNIER Jérôme**
8F, rue des Verdières.....06 27 81 45 21
- X PLOMBERIE-ELECTRICITÉ**
CHAUFAUX Didier
32, rue de la valeur..... 09 64 31 83 01
- X CHAUDRONNERIE**
SERVAES Artisan
Parc d'activités des Dis.06 27 31 07 07
- X TAXI LA MALOUINE CANCALE**
02 99 88 08 80
- X SECRETARIAT administratif**
BRUNO-MARTIN Patricia
14, rue du Blanc Essay .02 99 58 71 86
- X COMMUNICATION et ÉVÉNEMENTIEL**
CM STUDIO MAUDET Carmen
07 81 95 70 59
- X ATELIERS CRÉATIFS :**
dessin-peinture-bijoux BARON Nathalie
4 rue de la Baie 06 35 40 20 18

Commerçants

- X CHAMBRES D'HÔTES - MEUBLÉS**
APPARTEMENTS - RESTAURANT DE LA BAIE
6 rue du Bord de Mer ...02 99 58 67 64
- LA SEIGNEURIE DES ONDES**
La Seigneurie07 86 08 31 80
- LE CLOS DE LA CÔTE D'ÉMERAUDE**
43, rue du centre06 63 46 76 67
- FACE AUX FLOTS**
60, rue du Bord de Mer 02 99 58 76 90

LA GRANDE MARÉE

46, rue du Bord de Mer 02 99 19 77 92

FACE À LA MER

65 rue du Bord de Mer 02 99 56 57 93

X BAR

CHEZ CLAUDE «La cuisine à l'ardoise»

1, rue du Centre.....02 99 58 78 75

FACE À LA MER

65 rue du Bord de Mer 02 99 56 57 93

CAVE À VINS LA CAVE DE LA BAIE

3 rue du Bord de Mer . 06 65 57 34 38

X RESTAURANTS

BAIA PIZZERIA

16, rue du Bord de Mer 09 23 25 10 42

CHEZ CLAUDE LA CUISINE À L'ARDOISE

1 rue du centre..... 02 99 58 78 75

LA FLEUR DE SARRASIN

7, rue du Bord de Mer . 02 23 17 27 76

CAMION PIZZA Lundi soir 17H-20H

Parking du Bord de Mer

X BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LA BAGUETTE BÉNÉDICTINE

29, rue du Bord de Mer 02 99 58 78 80

X COMMERCE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE

LE PANIER BÉNÉDICTIN

28, rue du Bord de Mer 02 99 58 77 69

X APICULTEUR

APICOLONIE

10, rue de l'Île Verte06 77 24 68 03

X COMMERCE DE DÉTAILS COQUILLAGES

LE CHAT LENT

30, rue du Bord de Mer 02 99 58 77 70

LOMET STÉPHANE

15, Les Mielles de Maure 02 99 58 66 57

LA PERLE DES GRÈVES

51, rue du Bord de Mer 02 99 58 66 32

ST MICHEL COQUILLAGES

3, Les Mielles de Maure 02 99 58 67 85

X VENTE DIRECTE POISSONS

21, rue du Cheminet06 08 40 90 38

X STATION SERVICE ET RÉPARATION

AUTOMOBILE

GARAGE DE LA BAIE 16, rue du Bord de

Mer 02 99 58 73 68

X TABAC-PRESSE POSTE L'ÉCUME

3, rue du Centre.....09 62 13 74 63

X FIOUL-BOIS-CHARBONS

ETS LETANOUX Fabien – Transport-

bennes ZA Les Dis

7, rue du Marais02 99 58 78 20

X AGENT IMMOBILIER MEGAGENCE

MANTEAU Charles..... 06 75 04 65 97

X CAMPINGS

CAMPING DE L'ILE VERTE

42, rue de l'Île Verte .. 02 99 58 62 55

LE VILLAGE INSOLITE

Chemin des Dis06 88 45 29 67

CAMPING MUNICIPAL des Ondes

.....02 99 58 65 21

Médical

X MEDECINS GENERALISTES

Hirel : Javier LAFUENTE

1, Allée de Scissy02 99 80 85 28

La Fresnais :

Sylvie LOCHET, Emmanuelle BUGIANESI

3 rue cour Gougeon 02 99 58 65 77

Saint Méloir des Ondes :

Yann COLLET, Frédéric PATAT,

Elodie CRENOL, Hervé GOUBIN

32 rue de la vallée verte 02 99 89 11 59

X CABINETS INFIRMIERS

Hirel : Amélie DESLANDES et Hèlène

CHAMPENOIS

7 rue de Scissy 02 99 58 17.09

La Fresnais : Swannie LEROUX,

Claudia DAVY, Christine CUILLERIER,

Sandra LEBAUPE, Justine ADAM

7 rue Abbé Trochu..... 02 99 58 60 88

La Gouesnière : Cabinet Infirmier 22 rue

Raphaël de Folligné 02 99 58 80 83

St Méloir des Ondes : Béatrice

GAZENDEL, Morgan CHIRAUX, Mickaël

COLAS, Prescillia JAN, Vincent LEUX

30 rue de la vallée verte .02 99 89 17 79

Julie FAUVEL et Anne FAUCHILLE

26 place du souvenir ... 07 62 55 44 81

Céline BANSRONT

2 imp. Romanesco.....06 49 25 21 84

X PHARMACIES

PHARMACIE DE LA BAIE - HIREL

73, Grande Rue02 99 58 74 86

PHARMACIE DES FRÈNES - LA FRESNAIS

1 Rue de la Cour Gougeon..02 99 58 75 86

PHARMACIE GOUBIN - ST MÉLOIR

3, rue de la Baie02 99 89 11 31

Déchèteries

X Cancale- Les Quatrevais 9h30/12h et
14h/18h. Fermée les mercredis, dimanches
et jours fériés.

X Saint-Méloir des Ondes - Blessin de
9h30/12h et de 14h/18h. Fermée les
mardis, dimanches et jours fériés.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Désormais, tous les emballages vont dans le bac de tri.

✗ Jusqu'à présent, seuls les papiers et cartons, les emballages métalliques et les plastiques en forme de bouteille ou de flacon pouvaient aller dans le bac à tri. A compter du 1^{er} janvier, plus besoin de se poser de question. Les sacs en plastique, les

barquettes de viande, les pots de yaourt, les tubes de crème ou de dentifrice, les gourdes de compote, les paquets et les capsules de café et bien d'autres encore ... C'est facile ! Tous les emballages vont dans le bac de tri ! Pour encore plus de facilité, sachez qu'il est inutile de laver vos emballages. Il suffit de les vider et de les mettre directement dans le bac

de tri, sans sac et séparés les uns des autres (sans les imbriquer). Pensez juste à plier vos cartons et à compacter vos bouteilles pour qu'ils prennent moins de place. En mettant tous vos emballages dans le bac de tri, vous participez aux performances de recyclage de notre agglomération et donc à la participation de nos ressources et de l'environnement.

TROOOOP FACILE !

TOUS LES EMBALLAGES DANS LE BAC DE TRI...

Trier devient facile !

NOUVEAU au 1^{er} Janvier 2023

+ Vous pouvez jeter dans votre bac de tri, tous les autres emballages en plastique et petits métaux.

Papiers et cartons
Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...

Plastiques
Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène...

Métal
Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...

Videz vos emballages et mettez-les directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.*

Votre aggro s'occupe du reste !

* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatir.

BIENVENUE AUX NOUVELLES RECRUES !

Sacs, suremballages, films de protection, couvercles, capsules, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, paquet de café, gourdes de compote, tube de dentifrice...

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Les premiers bus au biogaz de l'Agglomération sont en circulation.

✗ De loin, ils ressemblent à tous les bus de l'Agglomération. Ils sont habillés du même bleu, aux couleurs de Saint-Malo Agglomération et de son réseau "MAT". De plus près, on les remarque à leur réservoir sur leur toit, à la mention "je roule au biogaz", et au fait qu'ils n'émettent ni fumée ni odeur et qu'ils sont bien plus silencieux.



L'ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...



Kellyna MARIANI DAUCET.....	3 janvier
Tess CANTIN.....	13 mars
Valentina RADUREAU.....	9 mai
Amélia TAVET.....	23 juin
Soline DRIANO.....	26 juin
Marley PARSHAD BRYNDZIA.....	25 juillet
Miléna GOGLIN.....	8 décembre
Timéo HULBERT.....	21 décembre
Luna RAMOS RONDIN.....	27 décembre
June RAMOS RONDIN.....	27 décembre

MARIAGES La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...

Karine MONI et William YVET.....	5 mars
Maxime De MUYLDER et Anaïs JACQUESSON,	2 juillet
Pascal BENOIST et Maria CHAFIK	3 septembre

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...



Josiane THOMAZEAU née DUBOIS	4 février
Paul LETANOUX.....	13 février

Pascal MENARD.....	31 mars
Marie BIHEN née BRIAND.....	30 avril
Jeannine JOUQUAN née MOREL.....	7 mai
Denis PIERRE-ELIEN.....	21 juin
Jane MARZIN née LEMONNIER.....	27 juin
Bernard MAZZIA.....	29 juin
Serge LEGRAND.....	3 juillet
Odile BEDEL née TROPÉE.....	4 août
Johny GOURMON.....	9 août
Alice POREE née LHERMENIER.....	13 août
Paulette SORRE née LANGLOIS.....	18 août
Bertrand LEMERCIER.....	23 septembre
Pierre BARREAU.....	24 novembre
Jean FAIVRE.....	28 novembre
Monique GEORGES.....	15 décembre 2022

Cable alphabétique des naissances

Numéros des actes	Noms et Prénoms	Date
1	Aubric Antoinette Marie Marcelle Armelle	14 juillet
2	Béquet Eugène Ange	29 mai
3	Béquet Yvonne Lilie	14 décembre
4	Bihen Basile Ange Auguste	15 janvier
5	Bouquet Joseph Guillaume Charles Basile	25 novembre
6	Corgis Louise Marie Jeanne Paulette. (décédée le 9 mars 1912)	11 septembre
7	Famoié Marie Joseph Francis	5 janvier
8	Glanceux Raymond Eugène Joseph	29 août
9	Larrazin Angèle Emilienne (décédée le 16 mai 1911)	24 avril
10	Sellier René Francis	2 novembre

Où et arrêté la présente table contenant dix numéros
E. Maire,
J. Jarry

Naissances à St Benoît des Ondes en 1922.

Cable alphabétique des Mariages

Numéros des actes	Noms et Prénoms	Date
1	Croissant Charles Pierre et Conquécite Amélie Augustine	12 septembre
2	Fonlaine Jean Baptiste Alfred et Corrier Alice	24 octobre
3	Fonven Jean et Tichen Léonine Marie	14 novembre
4	Sorre Emile Lucien et Geruet Simone Lucienne Alceandine	9 novembre

Où et arrêté la présente table contenant quatre numéros.
E. Maire,
J. Jarry

Mariages à St Benoît des Ondes en 1922.



L'équipe du personnel communal, du CCAS, des bénévoles de la bibliothèque, du maire et des quatre adjoints.

